

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
Direction Départementale des Territoires et de la
Mer
Service eau, environnement, risques
Unité eau continentale
10, boulevard Gaston Serpette
B.P. 53606
44036 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : 0057/ED/2013
Vos réf. : Dossier n°44-2012-00225

Nantes, le 28 janvier 2013

Monsieur le Préfet,

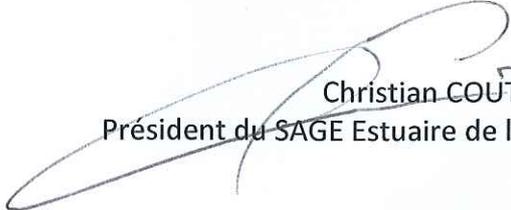
Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier du Conseil général de Loire-Atlantique en vue de conforter cinq ouvrages hydrauliques sur Dreffeac et Saint-Gildas-des-Bois.

Ce projet a été examiné par le bureau de la Commission Locale de l'Eau qui a émis un avis favorable à son sujet sous réserve que le maître d'ouvrage :

- assure la continuité écologique au droit des ouvrages hydrauliques pour lesquels le dossier n'apporte aucune information (faune piscicole, mammifères et micro mammifères, etc.) ;
- se coordonne avec le Syndicat du bassin versant du Brivet (aménagements pour la continuité écologique, réunion de chantier préparatoire avec les techniciens de rivière du syndicat) ;
- évite le stockage des matériaux et engins au droit des zones humides (non recensées dans le dossier) ;

Il est important que le maître d'ouvrage intervienne en période d'assec en étant attentif à la nécessité d'éviter tout risque de pollution des eaux lors de la phase travaux (carburant, entretiens des engins). En effet, les travaux sont situés sur le bassin aquifère de Saint-Gildas-des-Bois et en aval les cours d'eau traversent le périmètre de protection de captage.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président du SAGE Estuaire de la Loire